

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS BUREAU DES EXAMENS PROFESSIONNELS

Liberté Égalité Fraternité

NOTICE D'INSCRIPTION CANDIDATS INDIVIDUELS CAP – SESSION 2022

1. CALENDRIER D'INSCRIPTION:

Le registre des inscriptions, uniquement via l'application Cyclades, aux différentes spécialités du Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) de la session 2022 sera ouvert du:

JEUDI 18 NOVEMBRE 2021 AU VENDREDI 17 DECEMBRE 2021

2. CONFIRMATIONS D'INSCRIPTION :

Les confirmations d'inscription, accompagnées des pièces justificatives, seront éditées, signées puis transmises par les candidats individuels au :

RECTORAT de l'académie de Normandie – Périmètre de Rouen Division des Examens et Concours Bureau des Examens Professionnels 25 rue de Fontenelle 76037 Rouen cedex 1

<u>le plus rapidement possible et au plus tard pour le vendredi 14 janvier 2022, délai de rigueur.</u>

Aucun délai ne sera accordé. Un envoi en recommandé est conseillé.

3. PIECES JUSTIFICATIVES:

Pour tous les candidats individuels :

- Copie d'une pièce d'identité
- Copie du relevé de notes (en cas de bénéfices) ou du diplôme (en cas de dispenses)
- Copie de l'attestation de recensement ou de la participation à la Journée Défense et Citoyenneté pour les candidats nés après le 01/01/1996
- Attestation de formation au travail en hauteur (R408) <u>uniquement pour les spécialités des CAP suivantes</u>: Charpentier bois, Constructeur bois, Menuisier installateur, Constructeur en ouvrages d'art, Maçon, Couvreur, Constructeur en béton armé bât, Menuisier-aluminium-verre, Marbrier du bâtiment et de la décoration, Métiers du plâtre et de l'isolation, Peintre applicateur de revêtements, Serrurier métallier, Tailleur de pierre
- Attestation de stages obligatoires ou d'expérience professionnelle uniquement pour le CAP Pâtissier.

> Candidats Assistants Maternels:

Les pièces justificatives indiquées ci-dessus +

- Copie des attestations de formation (2x60 heures) ou copie du justificatif de convocation à la formation en cours délivrées par le Conseil départemental
- Copie de l'attestation d'agrément d'assistant maternel

4. CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP

Les consignes et formulaires de demande sont disponibles sur le site internet de l'académie de Normandie.

5. BENNEFICE(S) ET DISPENSE(S) D'EPREUVE(S)

DISPENSE(S) D'EPREUVE(S) C.A.P. pour candidat titulaire d'un diplôme listé ci-dessous :

CAP	DIPLÔMES POSSEDES	DISPENSES POUVANT ÊTRE DEMANDEES	
	CAP (éducation nationale ou formation maritime)	Français, histoire-géographie-enseignement moral et civique	
	CAP agricole		
	BEP (éducation nationale ou formation maritime)	Mathématiques et physique-chimie	
	BEP agricole	Education physique et sportive	
	Baccalauréat professionnel	Prévention Santé Environnement	
	Certification dont le candidat est titulaire comporte <u>au moins</u> une épreuve de langue vivante	Langue vivante	
	Diplôme ou titre enregistré au moins au niveau 4 de qualification dans le RNCP (1)	Français, histoire-géographie-enseignement moral et civique	
	Baccalauréat général ou diplôme d'accès aux études universitaires ou de l'examen spécial d'entrée à l'université	Mathématiques et physique-chimie	
		Education physique et sportive	

(1) RNCP: Répertoire National des Certifications Professionnelles.

CAP	DIPLÖMES POSSEDES	DISPENSES POUVANT ÊTRE DEMANDEES
	Certification délivrée dans un état membre de l'Union européenne (2), de l'espace européen ou de l'Association européenne de libre échange classée au moins au niveau IV du CEC (Cadre Européen des Certification) <u>et</u> comprenant au moins une épreuve passée en français <u>ou</u> justifiant d'une qualification française correspondant au moins au niveau A2 (1)	Français, histoire-géographie-enseignement moral et civique
		Mathématiques et physique-chimie
		Education physique et sportive
	Certification délivrée dans un état membre de l'Union européenne (2), de l'espace européen ou de l'Association européenne de libre échange classée au moins au niveau IV du CEC (Cadre Européen des Certification) sans justification d'une	Mathématiques et physique-chimie
	qualification en langue française (1)	Education physique et sportive

⁽¹⁾ La certification étrangère devra être traduite en Français par un traducteur assermenté.

BENEFICE(S) C.A.P pour candidat non titulaire du diplôme

Lors de son inscription, le candidat choisit de conserver ou non la note obtenue à l'épreuve.

Attention, le renoncement à un bénéfice est définitif.

⁽²⁾ Pays concernés : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Islande, Lituanie, Lettonie, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse

C.A.P	Epreuve	Observations
Bénéficiaire d'une ou plusieurs épreuves du CAP même spécialité	Bénéfices reportés	
Bénéficiaire d'une ou plusieurs épreuves du domaine général (FR- HG EMC, Maths/Sciences, EPS) du BEP Bénéficiaire d'une ou plusieurs épreuves du domaine général (FR- HG EMC, Maths/Sciences, EPS) d'un CAP d'une autre spécialité	Possibilité de conserver la ou les notes obtenues aux épreuves(s) correspondante (s)	Validité 5 années consécutives après l'année d'obtention du bénéfice
Bénéficiaire de l'épreuve facultative de langue vivante d'un CAP d'une autre spécialité	Conservation de la note obtenue dans la limite des points supérieurs à 10	Validité 5 années consécutives après l'année d'obtention du bénéfice Valable uniquement pour la même langue

<u>NB</u>: Au-delà de la durée de 5 ans, les candidats titulaires d'une attestation de blocs de compétences peuvent être dispensés à leur demande de l'obtention de l'unité constitutive du CAP correspondante. Il en est de même pour des unités acquises au titre de la VAE. Cette disposition est possible sous réserve du maintien de l'unité dans le règlement d'examen de la spécialité.